36e ANNEE (4e SÉRIE) N° 65 11 DECEMBRE 1919

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres, tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

PRIX D'ABONNEMENT POUR TOUT L'UNIVERS........ { **15 francs à l'Édition complète.** **10 — à l'Édition partielle.**

Toutes les lettres doivent être adressées à : M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne).

Bulletin d'Écriture Sainte

Sommaire. — I. Autour de la Crèche [1]. *a)* La grotte de la Nativité. *b)* La Basilique constantinienne. *c)* La Basilique de la Nativité, de Justinien aux Croisades. *d)* La Basilique de la Nativité à l'époque des Croisades. — II. L'interprétation des Paraboles évangéliques. *a)* Préambule. *b)* Genre littéraire auquel appartient la parabole et explication du sens littéral. *c)* Recherche de l'idée principale. *d)* Interprétation des idées secondaires et des détails accessoires, paraboliques et allégoriques. — III. L'illustration des Paraboles évangéliques, par Eug. Burnand. — IV. Les Ecoles Bibliques à Rome et à Jérusalem. — V. Le tome II du *Mnnuel Biblique* de M. Brassac (Anc. Test.).

§ 1er. — *Autour de la Crèche*

I. La grotte de la Nativité. — Entre les années 747-749 de Rome, un édit de César Auguste (31 av. J.-C.-14 ap. J.-C.) ordonnant le recensement de toute la terre contraignit, dans les dernières années d'Hérode le Grand († 750), Joseph et Marie à se rendre à Bethléem. L'affluence était grande dans la petite ville de Juda et les parents de Jésus ne trouvèrent pas de place dans l'hôtellerie ou caravansérail [2], sorte de grand carré construit en blocs de pierres grossièrement agencés. Dans la cour se tenaient les bestiaux, et les voyageurs passaient la nuit sous les galeries qui entouraient la cour. Souvent même, on adossait les caravansérails au flanc des coteaux afin de les protéger des vents et d'utiliser pour les animaux les grottes naturelles ou artificielles qui se trouvaient dans les rochers.

Contraints de chercher ailleurs un refuge, Joseph et Marie s'éloignèrent quelque peu vers l'est et, non loin sans doute de l'hôtellerie, ils trouvèrent une de ces nombreuses cavernes, un peu à l'abri des vents et de la pluie, où les paysans de Juda aimaient à parquer leur bétail. Et c'est là que voulut bien naître d'une Vierge le Sauveur du monde ! Les anges allèrent aussitôt en porter aux bergers la joyeuse nouvelle : « Il vous est né aujourd'hui dans la ville de David un Sauveur qui est le Christ Seigneur. Et voici ce qui vous servira de signe : vous trouverez un nouveau-né enveloppé de langes et couché dans une crèche. (Luc, II, 11, 12). Et les bergers vinrent en toute hâte ; ils trouvèrent Marie et Joseph et le nouveau-né couché dans une crèche » (16).

Comme on le voit, le récit évangélique de la naissance de Notre-Seigneur parle de la crèche où fut déposé Jésus ; il ne dit rien de la grotte où se trouvait cette crèche.

Est-ce à dire qu'il faille douter pour cela un seul instant de la tradition concernant la grotte de la Nativité ? Nullement. — Cette tradition a pour elle de cadrer merveilleusement avec la narration de S. Luc. Les grottes sont nombreuses aux alentours de Bethléem et aujourd'hui encore, à défaut de grottes naturelles, les paysans de Judée préfèrent éventrer des façades de tombeaux taillés dans le roc pour y loger leurs bêtes, plutôt que d'élever de leurs propres mains des étables qui seraient tout à la fois plus confortables et plus spacieuses. — Elle a en outre, pour elle, le précieux avantage de ne pas devoir son origine, comme la tradition tardive (elle date du IVe siècle) concernant l'âne et le bœuf, au désir de réaliser une prophétie de l'Ancien Testament [1]. — Enfin (et pour ce motif surtout il convient de la considérer comme soli-

[1] Parmi les principaux ouvrages à signaler sur ce sujet, nous notons, en tout premier lieu, la belle et importante publication des PP. Vincent et Abel, entreprise en 1914 par la maison Gabalda avec le concours de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Elle a pour titre : *Bethléem. Le Sanctuaire de la Nativité* (un vol. in-4° de XI-216 p., avec 46 fig. et 12 pl., 25 fr.). La guerre nous a empêché, à notre grand regret, d'en parler jusqu'à ce jour. C'est un travail dont de plus compétents et de plus autorisés que nous ont déjà justement fait l'éloge ; il fait autant d'honneur à la valeur scientifique des auteurs qu'à leur sens artistique.

Puisque nous sommes dans l'archéologie et dans une période de l'année où nos confrères font souvent des séances de projections sur l'Histoire Sainte, nous leur indiquons, pour se procurer des détails susceptibles d'intéresser leur auditoire, le *Nouveau Guide de Terre Sainte* du P. Barnabé Meistermann (Paris, Picard), et surtout, *La Palestine, Guide historique et pratique,* avec cartes et plans nouveaux, publié par les Professeurs de Notre-Dame de France à Jérusalem (Paris, Bonne Presse, 5, rue Bayard).

[2] « Il arriva, pendant qu'ils étaient là, que les jours où Marie devait accoucher furent accomplis, et elle enfanta son fils premier-né et elle l'enveloppa de langes et le coucha dans une crèche, parce qu'il n'y avait pas de place pour eux dans l'hôtellerie. » (Luc, II, 6 et 7).

[1] « Le bœuf connaît son possesseur et l'âne la crèche de son maître. » (Is., I, 3). « Seigneur, vous vous manifesterez entre deux animaux. » (Hab., III, 2).

dement établie et absolument indiscutable) elle remonte aussi loin que possible dans les premiers siècles chrétiens. Dès le milieu du IIe siècle, S. Justin écrivait dans le *Dialogue avec Tryphon,* vers 132-135, à propos de Mt. II, 1 : « Comme Joseph n'avait pas où loger dans ce village, il s'installa dans une grotte toute voisine de Bethléem et c'est tandis qu'ils étaient là que Marie enfanta le Christ et le plaça dans une mangeoire [1]. » Au IIe siècle également, un apocryphe le *Protévangile de Jacques* faisait accoucher la T. S. Vierge dans une grotte isolée, proche de Bethléem [2]. Enfin, en 215, Origène visitait la grotte de la Nativité déjà fort célèbre dans le pays. « Le degré de célébrité dont elle jouissait alors, dit le P. Abel, exigeait d'assez longues années, et sa proximité de l'antique bourgade permettait de dire qu'elle en faisait partie. D'ailleurs, qui sait si, entre Justin et Origène, Bethléem ne s'était pas développée vers l'orient de façon à atteindre les abords de la fameuse grotte ? [3] » Et, en 248, le même Origène écrivait à l'adresse de Celse : « A propos de la naissance de Jésus à Bethléem, si quelqu'un, après la prophétie de Michée, après l'histoire relatée dans les évangiles par les disciples de Jésus, en désire d'autres preuves, qu'il sache que, suivant ce qui est raconté dans l'évangile sur sa naissance, on montre à Bethléem la grotte dans laquelle il est né, et dans cette grotte la crèche où il fut emmaillotté. Et ce que l'on montre ainsi est très connu dans ces parages, même de ceux qui sont étrangers à notre foi, à savoir que le Jésus adoré et admiré des chrétiens est né dans cette grotte [4]. »

Ce lieu saint entre tous devait être, hélas ! souillé à l'époque d'Hadrien. Vers 136, à la suite de l'insurrection de Barkokébas, on y introduisit le culte de Tammouz ou d'Adonis. Pendant 180 ans environ, au dire de S. Jérôme [5], dans la grotte où le Christ petit enfant avait jadis vagi, on pleura l'amant de Vénus et tout proche de là fut planté un bois d'ifs, arbres consacrés à Adonis. C'est là que des éléments de la colonie romaine, légionnaires endurcis et commerçants avides, venus d'Egypte ou des côtes de Syrie, allaient chercher, aux jours marqués, les émotions violentes que leur avaient autrefois procurées les sanctuaires d'Alexandrie et de Byblos. En 347, S. Cyrille de Jérusalem disait à son auditoire, qui avait pu facilement constater par lui-même l'exactitude de son affirmation : « Il y a quelques années ce lieu était boisé [1]. » Toutefois, les fêtes païennes n'étaient point parvenues, en dépit de leur éclat de commande et de leur sensualisme oriental, à étouffer complètement les souvenirs chrétiens. Par un accord tacite entre l'élément païen de Judée et l'élément chrétien les deux cultes, celui d'Adonis et celui du Christ, subsistaient côte à côte en ce lieu béni. A des jours différents, les uns et les autres y célébraient successivement leurs fêtes, jusqu'au moment où la Croix triomphait du paganisme avec Constantin.

II. La Basilique Constantinienne. — Au Concile de Nicée, en 325, Constantin voyait les évêques de Palestine et il s'enquérait auprès d'eux de l'état dans lequel se trouvaient les Lieux Saints. Il voulait les rendre rapidement au culte catholique et les faire bénéficier des munificences impériales [2]. Dès l'année suivante, en 326, sous la surveillance de l'impératrice Hélène en personne, dont la dévotion fut grande pour cette grotte où la Vierge enfanta, on commençait à arracher ce bois sacré d'Adonis où s'étaient consommées tant de honteuses orgies et, sur la grotte où Jésus était né, on élevait une basilique de style traditionnel et de proportions harmonieuses [3]. Quand le monument s'achevait, la pieuse impératrice avait déjà quitté la terre (elle était morte en 329), mais Constantin, par piété filiale autant que par attachement au christianisme, avait tenu à prendre la place de sa mère et à faire profiter le sanctuaire en construction des largesses impériales. Toutefois, on aurait tort de s'imaginer une basilique constantinienne de la Nativité d'une incomparable richesse. Elle n'avait ni plafonds lambrissés, ni colonnes de marbre rare ou de granit enlevées aux temples grecs renversés. Son toit reposait sur une charpente de bois dont poutres et solives étaient visibles, et ses colonnes avaient été taillées dans la pierre du pays. Au prix de quelques substructions exigées par la nature du terrain, on avait pu, suivant en cela l'usage de l'époque, placer très exactement le chœur avec l'autel au-dessus de la partie capitale de la grotte, à laquelle, de l'intérieur de l'église, on pouvait accéder par une ou plusieurs entrées.

La grotte avait été surtout l'objet de la sollicitude de Constantin. Il avait voulu qu'elle fût ma-

[1] *Dial.* 78, § 5. Traduction Archambault, t. II, p. 20 et 21.
[2] Ch. 18, 1. Amann, *Le Protévangile de Jacques,* p. 246.
[3] *Bethléem,* p. 4.
[4] *Contra Celsum,* I, 51 : *P. G.* XI, 756.
[5] Voici le passage de S. Jérôme auquel nous faisons allusion : « Des temps d'Hadrien au règne de Constantin, pendant 180 ans environ, on adora à l'endroit de la résurrection, l'idole de Jupiter, et, sur la roche de la croix, la statue de marbre de Vénus que les païens y avaient placée, estimant, suivant une intention persécutrice, qu'ils nous ôteraient la foi en la résurrection et en la croix, s'ils souillaient les lieux saints par des idoles. Bethléem qui est maintenant à nous, et le lieu du monde le plus auguste dont le psalmiste chante : *La Vérité est issue de la terre,* étaient ombragés par un bois sacré de Tammouz c'est-à-dire d'Adonis, et dans la grotte où le Christ petit enfant a vagi, on pleurait l'amant de Vénus. » (Epist. 58 ad Paulinum : *P. L.* XXII, 581).

[1] *Cat.* XII, 20 : *P. G.* XXXIII, 752.
[2] « Choisissant dans cette région-là trois endroits ayant l'honneur de posséder trois antres mystiques, il les orna de riches constructions, décernant à la grotte de la première apparition de Dieu la vénération qui lui était due, honorant dans l'antre sur les sommets la mémoire de la dernière ascension, exaltant dans la grotte intermédiaire les victoires dont le Sauveur couronna tout son combat. L'empereur embellit tous ces lieux, faisant éclater partout le signe du salut. » (Eusèbe de Césarée, *Panégyrique de Constantin,* IX : *P. G.* XX, 1372).
[3] Voici en quels termes Eusèbe de Césarée dans la *Vie de Constantin* caractérise l'œuvre de l'impératrice Hélène : « Hélène aussitôt consacrait deux temples au Dieu qu'elle avait adoré : l'un à la grotte de la Nativité, l'autre sur la montagne de l'Ascension. Le Dieu Emmanuel en effet a bien voulu se soumettre à la naissance et le lieu de sa nativité dans la chair était appelé Bethléem chez les Hébreux. Aussi la très pieuse reine décora d'emblèmes admirables l'enfantement de la Mère de Dieu, faisant resplendir de toute façon la grotte sacrée qui se trouve là ; et, peu après, le Basileus honora le même mystère d'offrandes royales, ajoutant aux largesses de sa mère des vases d'argent et d'or et des tapisseries brodées. » (*Vie de Constantin,* III, 41 : *P. G.* XX, 1101).

gnifiquement décorée. Mais, tout en déférant à ses volontés, on avait veillé à ne pas masquer complètement l'aspect rustique de la crypte et à laisser visible, là comme au Saint-Sépulcre, une partie du rocher. S. Jérôme nous en apporte le précieux témoignage :

> Mais pour en venir à l'humble résidence du Christ et à l'asile de Marie (chacun loue davantage ce qu'il possède), par quel discours et quelle voix pouvons-nous vous décrire la grotte du Sauveur ? Et cette crèche dans laquelle l'Enfançon a vagi est plus à honorer par le silence que par des paroles impuissantes. Où sont les amples portiques, où les lambris dorés, où les demeures embellies par les peines des malheureux et le travail des condamnés ? Où ces basiliques élevées comme des palais avec les ressources des simples particuliers pour que le vil et misérable corps de l'homme s'y promène à plus grand prix et comme s'il pouvait y avoir quelque chose de plus orné que le monde, qu'il préfère contempler le toit de sa demeure plutôt que le ciel ? Ici, dans un petit trou en terre, est né le Créateur des Cieux ; ici, il a été enveloppé de langes ; ici, il a été vu par les bergers ; ici, il a été manifesté par l'étoile ; ici, il a été adoré par les mages. Et ce lieu, je pense, est plus saint que la roche Tarpéienne qui, par les coups de foudre dont elle a été fréquemment frappée, a montré qu'elle déplaisait au Seigneur [1].

Seulement, à l'endroit présumé de la crèche, les travaux du IVe siècle avaient fait disparaître toute trace de la rusticité primitive. — A son époque Origène avait vu de ses yeux la mangeoire où Jésus avait vagi [1] ; ce devait être un petit bassinet pétri d'argile et de paille hachée, comme sont encore aujourd'hui, chez les Arabes, tant d'ustensiles de ménage ; il adhérait au sol par le fond et par un côté à la paroi de la caverne. La piété d'Hélène ne crut pas devoir la conserver telle ; elle y substitua une crèche d'argent et, dans une homélie que la sagacité de Dom G. Morin a restituée avec certitude à S. Jérôme, le Solitaire de Bethléem déplore cette substitution, sans oser aller toutefois jusqu'à la blâmer [3]. — Au-dessus de la crèche d'argent ou à peu de distance en avant, on dressa un autel, et une balustrade, munie de portes, enferma la partie de la grotte où se trouvaient crèche et autel. Cette balustrade n'avait pas pour but d'empêcher d'accéder à la crèche d'argent : on pouvait toujours s'en approcher, en dehors des heures des offices publics ; mais elle faisait mieux ressortir, aux yeux des pèlerins, la sainteté toute particulière de ce lieu. Sainte Paule eut le bonheur de prier maintes fois dans la grotte de la Nativité [4] et S. Jérôme choisit une des anfractuosités qui la continuaient vers le Nord pour y placer son oratoire.

La basilique de la Nativité a soulevé, ces années dernières, parmi les savants d'ardentes controverses sur un problème architectural du plus haut intérêt. Le monument que l'on admire de nos jours est-il d'une seule venue, ou bien est-il d'un style composite ? Remonte-t-il tout entier à l'époque de Constantin, ou bien, commencé par lui, a-t-il subi sous ses successeurs et spécialement sous Justinien, à l'époque byzantine ou même à une date plus récente encore, des adjonctions importantes ou des modifications diverses ?

Les partisans de l'unité architecturale absolue, faisant dater le monument actuel de l'époque constantinienne, semblaient devoir l'emporter et chez nous, pour ne citer que des noms bien connus, des sommités d'une compétence indiscutable et indiscutée s'y étaient ralliées [1]. Or, voici que les PP. Vincent et Abel s'inscrivent résolument en faux contre cette opinion, et la description minutieuse et technique, qu'un examen de la basilique des plus approfondis leur a permis de tracer, paraît dirimer définitivement la controverse en leur faveur et classer désormais l'église de la Nativité parmi les monuments d'un caractère composite.

En effet : 1° La basilique décèle l'application d'un double système de proportions qui distingue les nefs du narthex (vestibule) et de toute l'extrémité orientale du transept. Les nefs, d'une belle venue, trahissent l'unité de plan qui a présidé à la construction du vieux sanctuaire ; elles sont d'une régularité parfaite et d'une cohérence impeccable. Leurs mesures sont basées sur le pied romain de 0 m. 296. Au contraire, aux deux extrémités, le narthex et le sanctuaire n'ont pas de mesure absolue ; ils reposent sur une unité plus forte, ou sur le pied attique 0 m. 308, ou sur le pied byzantin 0 m. 320.

2° Entre les diverses parties de l'édifice, il y a des variations curieuses dans le caractère des maçonneries et la répartition des supports intérieurs. Les nefs ont des murs réguliers, soignés, d'une épaisseur modérée, 0 m. 98. Avec leurs colonnades sveltes, calculées avec uniformité et selon les proportions les plus satisfaisantes pour assurer la stabilité, elles offrent un spectacle d'une régularité parfaite et d'une harmonieuse unité. Au contraire, dans le narthex et à partir du transept, la symétrie n'existe plus, les rapports proportionnels sont différents ; à côté de murs massifs qui vont jusqu'à une épaisseur de 1 m. 88, on en a de plus minces ; les entrecolonnements sont plus hardis et des supports identiques à ceux des nefs se trouvent avoir à supporter des charges bien plus formidables.

[1] Epist. 46, 10 : *P. L.* XXII, 490.

[2] *Contra Celsum*, I, 51 : *P. G.* XI, 756.

[3] « Oh ! s'il m'était permis de voir cette crèche où le Seigneur fut couché ! Nous autres, maintenant, sous prétexte d'honorer le Christ, nous avons enlevé la crèche de terre pour en mettre une d'argent. Elle m'est autrement précieuse celle qui a été enlevée. L'or et l'argent sont pour la Gentilité, mais la foi chrétienne est digne de cette crèche d'argile. Celui qui y est né condamne l'or et l'argent. Je ne blâme point cependant ceux qui ont agi de la sorte par dévotion (pas plus que je ne condamne ceux qui fabriquèrent des vases d'or pour le temple) ; mais j'admire le Seigneur qui, quoique créateur du monde, naît, non pas entre l'or et l'argent, mais dans la boue. » (Cf. *Anecdota Maredsolana*, III, 2, p. 393).

[4] « Et moi, misérable pécheresse, je fus jugée digne de baiser la crèche dans laquelle le Seigneur tout petit poussa des vagissements et de prier dans la grotte où la Vierge Mère donna le jour à son enfant. Voici le lieu de mon repos parce que c'est la patrie de mon Maître. J'y habiterai parce que le Seigneur l'a choisie. » (Epist. CVIII, 10 : *P. L.* XXII, 885).

[1] Entre autres : Diehl, le marquis de Vogüé, le comte Robert de Lasteyrie. Ces deux derniers ont abandonné leur opinion antérieure depuis que leur ont été communiqués les plans et photographies des PP. Vincent et Abel. (Cf. *Bethléem*, p. X).

3° La place de la crypte qui a motivé la construction de l'église ne se trouve pas là où elle devrait être, là où certainement, suivant un usage constamment respecté, a voulu la placer l'architecte : soit sous l'autel, où se concentrait le culte dans l'édifice commémoratif supérieur, soit, à tout le moins, à la croisée du transept. Une telle faute ne peut s'expliquer autrement que par des remaniements postérieurs.

4° L'état de la façade implique incontestablement un remaniement. Le devant du narthex, par l'épaisseur et le calibre des matériaux, contraste avec le reste du monument. On sent que ce narthex est une addition postérieure qui fait très imparfaitement corps avec la façade primitive, dont elle a partiellement compromis la solidité. Les piliers, voûtes et fresques du narthex nous ramènent en pleine époque médiévale. De plus, dans la façade de la basilique, il y a des éléments disparates, compliqués de multiples retouches, quelques-unes provenant seulement de l'époque des Croisades. Enfin, le raccord des parties hautes du transept avec les parois latérales trahit une seconde main ; il y a dans l'extrémité de ces parois, du côté du chevet, des arrachements étranges qui ne peuvent s'expliquer que par le caractère composite du monument et par des remaniements postérieurs. La liaison des bras du transept avec les nefs est tout particulièrement défectueuse.

Il semble donc que, pour tous ces motifs, il faut résolument abandonner la thèse, autrefois généralement admise, de l'unité architecturale absolue de la basilique de la Nativité.

III. La Basilique de la Nativité, de Justinien aux Croisades. — Justinien fut un grand bâtisseur. Il aimait le brillant et le grandiose ; il voulait frapper l'imagination et passer à la postérité, dût-il, pour éterniser sa mémoire, ruiner les finances de son empire. Les basiliques constantiniennes étaient à son avis trop simples, trop monotones ; il fallait ou bien les jeter bas ou bien les embellir. Et il pouvait d'autant mieux satisfaire ses penchants que des raisons symboliques et liturgiques poussaient alors à la transformation des édifices religieux. On voulait qu'ils affectassent le plan cruciforme, plus conforme à l'idée chrétienne. Et comme on avait pris l'habitude pour le saint sacrifice de la messe de préparer les offrandes eucharistiques dans une abside latérale et secondaire d'où on les amenait solennellement à l'autel de l'abside principale, on s'était mis à édifier, en face de cette abside secondaire et pour lui faire vis-à-vis, une troisième abside appelée « diaconicon » à cause de la proximité de la grande sacristie. Par raison tout à la fois symbolique et liturgique, on était donc arrivé à concevoir et à construire des monuments religieux à triple abside où deux d'entre elles, celles du nord et du midi, se faisaient face de manière à former avec l'abside orientale une sorte de trèfle, image de la croix et symbole de la Sainte Trinité pour les chrétiens.

A l'époque de Justinien, on fit donc vraisemblablement subir à la basilique de la Nativité divers remaniements [1] pour la doter de cette triple abside et y ajouter un narthex, vestibule plus long que large, sorte de galerie fermée, limitée d'un côté par la façade de l'église et, de l'autre, par un mur percé de baies assez nombreuses.

Puis vint pour le sanctuaire l'heure des épreuves. Au VII^e^ siècle, les églises de Jérusalem furent dévastées par les incursions des Perses, et la basilique de la Nativité ne fut sauvée alors du pillage et peut-être d'une totale destruction que par la mosaïque qui décorait son fronton. Cette mosaïque représentait la Vierge assise sur un trône et tenant l'Enfant-Jésus sur ses genoux. Au-dessus de sa tête brillait l'étoile. Les Mages venus pour adorer s'approchaient, les mains tendues, revêtus du costume perse : bonnet phrygien, tunique bouffante serrée à la taille par une ceinture, et sur la tunique, agrafé sur l'épaule gauche, un manteau court dont les plis flottaient en arrière. Etonnés à la vue de ce costume, dont ils aimaient à revêtir leur dieu Mithra et leurs mages, les envahisseurs furent tout à coup saisis d'un saint respect en présence de cet édifice sur la façade duquel étaient représentés, comme pour en garder l'entrée, des symboles vénérés et des portraits de leurs prédécesseurs [2].

Plus tard, les Arabes et les Musulmans se conduisirent moins bien. Les richesses du sanctuaire excitèrent leurs convoitises ; ils pillèrent le mobilier et l'ornementation, mais ils laissèrent le monument intact. C'est alors, du VII^e^ au IX^e^ siècle, que disparut la crèche d'argent offerte par l'impératrice Hélène. On ne sait si elle fut volée par les envahisseurs ou bien si elle fut soustraite à leur rapacité par les chrétiens. La seconde hypothèse semblerait plus vraisemblable, car en 1157 on montrait, dans le trésor de l'église de Constantinople, la crèche où avait été déposé le Sauveur. A la suite de la disparition de la crèche d'argent, on dut déplacer l'autel mis, à l'époque de Constantin, là où l'avait vu S. Jérôme pour le reporter au lieu présumé de la naissance de Jésus. De plus en plus, en effet, les pèlerins distinguaient le lieu de la naissance de celui de la crèche [3].

[1] Dans son livre consacré aux édifices élevés par Justinien, l'historien Procope ne parle pas de la basilique de la Nativité. En raison de ce silence et en dépit du témoignage d'Eutychius, patriarche d'Alexandrie († 939), relatif à la restauration par Justinien au VI^e^ siècle de la basilique constantinienne, les Professeurs de Notre-Dame de France rapporteraient plutôt à l'époque de Théodose le Grand (IV^e^ s.) ou même à celle de Théodose le Jeune (V^e^ s.) le plus grand nombre des remaniements postérieurs de l'église de la Nativité. (Cf. *La Palestine,* p. 252, note 2). — Le P. Barnabé Meistermann se prononce comme les PP. Vincent et Abel pour la restauration par Justinien. (Cf. *Nouveau Guide de Terre Sainte,* p. 217).

[2] On trouve ces détails dans une lettre synodale du IX^e^ siècle relative à la querelle des images : « La Bienh. Hélène, cette reine pieuse, après avoir retrouvé la croix salutaire, orna les Saints Lieux d'images vénérées. A Bethléem, elle éleva le grand temple de la Mère de Dieu, et, au couchant dans la partie extérieure, elle fit représenter, en mosaïque, la naissance du Christ, la Mère de Dieu portant sur sa poitrine l'enfant qui apporte la vie, et l'adoration des Mages. Quand les Perses impies dévastèrent toutes les villes de l'Empire romain et de la Syrie, brûlèrent Jérusalem et firent prisonnier le patriarche Zacharie... à leur arrivée à Bethléem, ils virent avec étonnement les images des Mages persans, observateurs des astres, leurs compatriotes. Par respect et par affection pour leurs ancêtres, les vénérant comme s'ils étaient vivants, ils épargnèrent l'église. » (*P. G.* LXXXVII, 3201).

[3] « Le Christ est né dans la partie orientale ; dans la partie

C'est de cette période que date l'intrusion des Musulmans dans le sanctuaire de la Nativité. En 638, le calife Omar, après la prise de Jérusalem, était venu prier à Bethléem dans l'abside méridionale de la Basilique et il avait décidé par un acte authentique, remis au patriarche de Jérusalem Sophrone, que les Musulmans ne pourraient venir prier en ce lieu qu'un par un, qu'ils ne devraient pas s'y réunir en groupe à l'appel du muezzin, ni y changer quoi que ce fût. Au IXe ou au Xe siècle, les Musulmans méconnurent ces interdictions et se conduisirent en maîtres dans l'abside ; ils en arrachèrent les mosaïques pour y substituer une inscription arabe affirmant leur droit exclusif de jouissance de l'abside, et maintes fois ils s'y réunirent en groupes pour la prière à l'appel du muezzin. Toutefois, leur petit nombre rendit peu gênant leur voisinage et ils eurent le bon goût de ne pas séparer par une cloison, comme firent les Grecs en 1842, la partie de l'édifice qu'ils s'étaient adjugée. Ils poussèrent même la tolérance jusqu'à en laisser l'entretien au clergé de la Basilique. A l'estime et à la vénération qu'ils professaient pour le lieu de la Nativité, on dut même de voir par la suite le sanctuaire échapper aux démolitions sauvages ordonnées en 1009 par le calife Hâkem.

Mais, plus encore que la dévotion des Musulmans, ce fut surtout l'argent des chrétiens du pays qui assura la conservation de la Basilique de la Nativité jusqu'aux croisades. Bien souvent, les fidèles durent payer de grosses rançons pour mettre un frein efficace à la fureur dévastatrice des sectateurs de Mahomet ; du moins eurent-ils cette consolation, alors qu'au XIe siècle la plupart des églises de Jérusalem étaient tombées sous le pic des Arabes et que tous les édifices de Bethléem avaient été saccagés, de voir toujours indemne le « moustier de la Bienheureuse Vierge Marie qui était grand et beau. »

IV. La Basilique de la Nativité à l'époque des Croisades. — A l'approche des Croisés, pour mettre le sanctuaire de la Nativité à l'abri de la fureur dévastatrice des Musulmans vaincus, les habitants de Bethléem envoyèrent en toute hâte une députation à Emmaüs au duc Godefroy de Bouillon pour le prier de prendre sous sa protection leur église vénérée. Cent chevaliers, conduits par Tancrède et Baudouin du Bourg, accoururent aussitôt et bientôt l'étendard de Tancrède flotta sur l'auguste monument.

Par la suite, la Basilique de la Nativité fut le théâtre de cérémonies mémorables. « Pour ne pas se déclarer roi, là où le Seigneur Jésus, Roi des rois, avait été couronné d'épines rudes et aiguës, » le frère de Godefroy de Bouillon, Baudouin se fit sacrer dans le sanctuaire de Bethléem, dans cette même cité où David avait autrefois reçu l'onction royale des mains du prophète Samuel. La cérémonie du sacre s'y déroula en la fête de Noël de l'année 1101, et, vingt ans plus tard, les mêmes rites s'y accomplirent pour Baudouin II et son épouse. Le jeune royaume latin de Jérusalem fut plein de générosité pour l'église où ses monarques ceignaient le diadème. Avant le sacre de Baudouin, la Basilique n'avait été qu'une paroisse ; à partir du sacre, elle devint un prieuré, et dix ans plus tard, sous Pascal II, à la demande du roi Baudouin, elle fut élevée au rang d'évêché au détriment d'Ascalon. Richement dotée de bénéfices [1], elle faisait vivre largement son clergé, pourvoyait elle-même, en partie, à son entretien et à son ornementation et assurait l'indépendance de son évêque vis-à-vis de son métropolitain de Jérusalem. De riches chrétiens et de nobles pèlerins rivalisant d'émulation avec les rois latins laissèrent à leur décès une partie de leur fortune à la Basilique [2].

Toutes ces munificences n'étaient pas superflues. Il fallait engager alors des dépenses vraiment considérables pour remettre en état la Basilique de la Nativité et lui rendre son antique splendeur. Le sanctuaire avait beaucoup perdu de sa fraîcheur première. Des myriades d'adorateurs et des hordes de barbares s'étaient succédé pendant huit siècles dans l'église et dans la Grotte. Les dallages étaient disjoints ; la fumée des cierges et de l'encens, l'accumulation des poussières séculaires avaient terni l'éclat des mosaïques ; les pieux larcins des fidèles avaient accru les détériorations du temps et fait disparaître ici et là des fragments de roc, des éclats de marbre, des cubes de mosaïque ou des débris de crépissage.

Trois hommes se donnèrent pour tâche, au XIIe siècle, de restaurer et d'orner la Basilique de la Nativité : l'empereur de Byzance Manuel Commène (1143-1180), le roi de Jérusalem Amaury (18 février 1162-11 juillet 1173) et l'évêque de Bethléem Raoul (1155-1174) [3]. Au cours d'entrevues à Mopsueste et à Antioche, en 1159, ils décidèrent les travaux et les firent commencer dès l'année suivante, en 1160. Les décorations mosaïques furent confiées à des artistes antiochiens, et parmi eux il convient de distinguer le moine Ephrem et un certain Basile.

A l'aide de la description que fit de la Basilique, en 1626, le savant gardien Quaresmius et en utilisant les vestiges de mosaïques et de peintures encore visibles aujourd'hui, voici quelle fut, au XIIe siècle, l'ornementation que reçut la Basilique de la Nativité. Il suffira de la décrire pour laisser

occidentale se trouve la crèche, ce sont deux grottes réunies. On y voit des dorures et des tableaux bien conservés. » (Paroles du moine Epiphane : *P. G.* CXX, 264).

[1] L'église de la Nativité possédait des bénéfices nombreux en Palestine sans doute, mais aussi à Antioche, à Chypre, à Constantinople, en Italie, en France et en Gascogne, en Écosse, en Espagne.

[2] Par ce moyen, l'église de Bethléem obtint en France, à la suite du décès de Guillaume IV, comte de Nevers (1168), des domaines importants autour de Clamecy et c'est à Clamecy que fut transféré, après la chute du royaume latin de Jérusalem, le siège épiscopal de Bethléem ; il y demeura jusqu'à sa suppression définitive par le Concordat de 1801.

[3] On lit en effet, dans le pourtour de l'hémicycle du chœur de la Basilique de la Nativité, cette inscription de cinq lignes, en grec et en latin : « Le présent ouvrage fut achevé par la main d'Ephrem, peintre et mosaïste, sous le règne de l'empereur Manuel Porphyrogénète Commène et dans les jours du grand roi de Jérusalem, le Seigneur Amaury, et du très saint evêque de Bethléem, Monseigneur Raoul en l'année 6677 i. e. 1169. »

deviner quelle était sa magnificence et sa splendeur.

Toutes les parois intérieures de l'église disparaissaient sous les peintures et surtout sous les mosaïques à fond d'or dont elles étaient littéralement recouvertes.

Au-dessus de la grande porte d'entrée, une mosaïque représentait l'arbre de Jessé. « Des flancs de Jessé endormi s'élançaient trois tiges se subdivisant en rameaux qui portaient chacun un des plus illustres ancêtres du Christ. A l'extrémité de la plus haute tige, celle du centre, la Vierge et Jésus naissant s'épanouissaient dans une corolle de fleur, tandis que des prophètes, Balaam et la Sibylle, comme dissimulés dans les enroulements du feuillage et tenant en main leurs oracles écrits sur des banderoles, montraient du doigt la merveilleuse naissance. Chaque prophète était indiqué par son non. Au XVIIe siècle on distinguait encore Joël, Amos, Nahum, Michée, Ezéchiel, Isaïe et le devin Balaam. Les textes qu'ils tenaient étaient non des citations littérales, mais des résumés de leur prophétie écrits avec des abréviations et des ligatures afin de n'occuper qu'un espace restreint. Rédigés en latin, les versets avaient trait, comme de juste, à la naissance du Messie [1]. »

D'autres mosaïques recouvraient la grande nef, depuis les architraves du double portique central jusqu'à la charpente. Au bord inférieur des murailles, confinant à l'architrave, étaient des personnages qu'on ne voyait que jusqu'à mi-corps. Ils étaient tous nimbés. Les uns étaient couronnés d'un diadème et les autres tenaient un rouleau en main. Ceux qui se trouvaient du côté de l'épître représentaient les ascendants du Christ énumérés dans S. Matthieu. Au-dessus de ce bandeau inférieur, des constructions originales symbolisaient les sept premiers conciles œcuméniques avec, pour chaque concile, un texte épigraphique relatant les circonstances de la convocation du Concile et indiquant la doctrine et l'hérésiarque qui y avaient été condamnés [2]. Les conciles de Nicée (325), de Constantinople (381), d'Ephèse (431), de Chalcédoine (451), le 2e et le 3e de Constantinople (553, 680) et le 2e de Nicée (787) défilaient ainsi sous les yeux des fidèles émerveillés. Des frises couronnaient le sommet de la série des Conciles, et des anges occupaient l'interstice des fenêtres.

Du côté de l'évangile, au bord inférieur, faisant pendant aux personnages empruntés à l'évangile de S. Matthieu, se trouvaient les ascendants du Christ énumérés dans l'évangile de S. Luc. Des tableaux indiquaient ensuite des conciles particuliers pour faire face aux conciles œcuméniques. Ces conciles n'étaient qu'au nombre de six : les conciles d'Ancyre (314), d'Antioche (272), de Sardique (347), de Gangres et de Laodicée (IVe siècle), celui de Carthage enfin (254), et pour chacun d'eux on faisait connaître également par une légende le but du Concile et le résultat obtenu [1].

L'histoire de l'époque explique le choix des sujets et des inscriptions qui figurent dans ces mosaïques. Depuis 1150 il y avait une alliance réelle entre la cour de Jérusalem et celle de Constantinople, et, plus encore qu'à l'union politique, on visait à l'union religieuse. L'empereur de Byzance avait envoyé à Rome plusieurs ambassades et il avait reçu à Constantinople des envoyés du Pape pour négocier l'union des deux églises. Les conciles représentés dans la nef de la Basilique de la Nativité, le choix des inscriptions grecques et latines qui les accompagnaient attestaient, évidemment, un esprit de conciliation et indiquaient que l'union existait déjà au point de vue dogmatique. On désirait la proclamer officiellement et c'était pour prouver ce désir, anticiper l'union et la rendre en quelque sorte tangible, que l'on s'était appliqué à orner et à illustrer de pareille façon le berceau du Prince de la Paix. Les circonstances ne permirent malheureusement pas de réaliser l'union. Les fragments mutilés des vieilles mosaïques n'en demeurent pas moins toujours là pour dire quelle merveille une union momentanée des deux églises grecque et latine a pu produire dans un seul sanctuaire [2].

On devine combien de telles mosaïques étaient instructives pour le peuple. C'était une sorte de catéchisme en images, évoquant à la pensée les personnages principaux de l'Ancien Testament et les dogmes les plus importants du christianisme. « Tandis que, sur leurs banderoles déployées, les prophètes témoignaient de la divinité du Messie et que les longues files de ses ancêtres affirmaient son humanité, l'Eglise, dans ses assises solennelles, proclamait à la fois l'humanité complète et la divinité parfaite de Celui qui naquit à Bethléem sous la forme d'un esclave, mais qui fut chanté par les anges et adoré par les Mages, — *perfectus Deus, perfectus homo* [3]. »

En quittant les nefs pour pénétrer dans la triple abside, le fidèle complétait le cycle de ses connaissances religieuses. Dans l'abside de droite (côté de l'épître), une scène représentait la nativité de Jésus. On y voyait la sage-femme occupée à donner les premiers soins au nouveau-né et à faire sa toilette. Au-dessus du tableau on lisait l'inscription :

[1] *Bethléem*, p. 147.

[2] Voici à titre d'exemple quelle était la légende concernant les Conciles de Nicée et de Constantinople :

« Le saint Synode de Nicée de 318 saints Pères, contre Arius qui prétendait que le Fils et le Verbe de Dieu était une créature, fut assemblé sous l'empereur Constantin le Grand. — Le saint Synode a défini et confessé que le Fils unique et Verbe de Dieu, par qui toutes choses ont été faites, est coéternel et consubstantiel au Père, engendré et non créé. Il a anathématisé Arius. »

« Le saint Synode de Constantinople de 150 saints Pères, contre Macédonius le Pneumatomaque, qui blasphémait le Saint-Esprit, et contre Apollinaire, qui soutenait que le Seigneur n'a pas pris une âme humaine, fut réuni sous Théodose le Grand. — Le saint Synode a défini et confessé que l'Esprit-Saint, Seigneur et vivifiant, est consubstantiel au Père et au Fils, est adoré avec eux et glorifié avec eux. Il a anathématisé Macédonius et de nouveau Apollinaire. »

[1] La notice relative au Concile d'Ancyre était ainsi libellée : « Le saint Synode d'Ancyre en Galatie, composé de 12 évêques, eut lieu avant le concile œcuménique de Nicée pour décider si les clercs qui avaient sacrifié durant la persécution de ce temps-là devaient être admis dans l'Eglise. Le synode décréta qu'ils cesseraient d'abord toute fonction ecclésiastique. »

[2] Cf. Meistermann, *Nouveau Guide*, p. 221.

[3] *Bethléem*, p. 154.

« Ecce Virgo concipiet et pariet Filium et vocabitur nomen ejus Emmanuel. » A côté de cette scène était reproduite l'adoration des Mages et leur retour sous la conduite d'un ange. Dans le bras du transept, les mosaïques racontaient certains incidents de la vie ou de la passion de Notre-Seigneur : la rencontre de Jésus avec la Samaritaine au puits de Jacob, la Transfiguration, l'entrée triomphale à Jérusalem au jour des Rameaux, l'arrestation de Notre-Seigneur. Au-dessus de ces panneaux, on voyait les quatre évangélistes et les parents de la T. S. Vierge, S. Joachim et sainte Anne. Ces différents personnages se faisaient face deux à deux.

Dans le bras gauche du transept (côté de l'évangile) étaient représentés S. Thomas touchant les plaies de N.-S. et le miracle de l'Ascension.

La partie centrale du chœur reproduisait, à droite, la Présentation de Jésus au temple, et à gauche la Pentecôte et l'ensevelissement de la Vierge. Dans l'abside du milieu, on voyait l'Annonciation et, tout à fait au centre, il y avait une belle figure de la Mère de Dieu, titulaire de l'insigne Basilique. Dans les interstices on lisait ces mots : « Ave Maria gratia plena... Ecce ancilla Domini, fiat mihi secundum verbum tuum. »

On voit déjà par ces quelques détails quel beau spectacle devait offrir aux yeux émerveillés du fidèle, et surtout du pèlerin, l'auguste sanctuaire quand le soleil d'Orient, pénétrant à flots par de grandes fenêtres, faisait scintiller ces milliers de cubes d'or.

Et pour que toute pierre apportât sa leçon, on avait joint aux mosaïques des peintures. Chaque fût de la double colonnade centrale et plusieurs fûts des colonnades des nefs secondaires représentaient un saint en pied, dont la tête nimbée se détachait sur un fond bleu et le corps sur un fond rouge foncé. Malheureusement, les Musulmans ont gratté, après les croisades, le visage de la plupart de ces Saints. Souvent, ce n'est que par les vestiges de l'inscription qui accompagnait chacun d'eux que l'on a pu ou, parfois, que l'on peut encore les identifier. Les Saints ainsi représentés étaient, du côté de l'évangile : S. Macaire, S. Antoine, S. Euthyme, S. Georges, S. Léonard, S. Côme, S. Damien, S. Catald, S. Jean l'évangéliste, Marie mère de Jacques et de Salomé ; du côté de l'épître : S. Théodose, S. Sabas, S. Etienne, S. Canut roi de Danemark, S. Olaf roi de Norvège, S. Vincent, S. Jean-Baptiste, le prophète Elie, S. Onuphre et peut-être sainte Marie-Madeleine. Dans les basses nefs on voyait S. Jacques le Majeur, S. Barthélemy, une Vierge avec l'Enfant Jésus et à ses pieds d'un côté un suppliant et de l'autre deux suppliantes, S. Ambroise, sainte Anne portant devant elle Marie enfant, S. Augustin, sainte Marguerite. Toute une cour céleste se trouvait ainsi réunie autour du berceau de Jésus, exemplaire et source de toute sainteté.

Mais comment n'être pas frappé de la variété dans le choix des sujets ? Une réunion aussi bigarrée ne peut évidemment s'expliquer, dévotions communes mises à part (i. e. Marie, sainte Anne, S. Jean l'évangéliste, le Précurseur, S. Etienne), que par l'attachement à un rite ou à une nationalité. Le prophète Elie, S. Georges, S. Onuphre, S. Antoine, S. Macaire sont dans la note de l'Orient ; S. Vincent, S. Ambroise, S. Augustin, S. Jacques de Galice dans celle de l'Occident. S. Euthyme, S. Sabas, S. Théodose sont des anachorètes chers aux Palestiniens. Avec sainte Marguerite, la Sainte d'Antioche, on peut, à bon droit, soupçonner le pieux hommage payé par les artistes décorateurs à la Sainte de leur cité. Enfin, les saints Barthélemy, Léonard, Catald, Canut et Olaf indiquent la part notable que s'est arrogée la piété normande dans la décoration de la Basilique. Pour expliquer ce fait, il suffit de n'avoir pas oublié que Tancrède, dès son arrivée en Terre Sainte, planta son étendard sur la Basilique de la Nativité, et de se souvenir du rôle important que jouèrent en Palestine les Normands à l'époque des Croisades. Le sanctuaire de la Nativité était un peu leur fief et ils l'ont bien montré en réservant dans cette église à leurs saints locaux d'aussi nombreuses places. La présence des autres saints s'explique par des concessions faites à des particuliers, bienfaiteurs insignes ou autres ; c'est principalement le cas des représentations où figurent des suppliants ou des suppliantes. — Toutes ces peintures sur les fûts des colonnes sont latines d'inspiration et d'exécution, bien que trahissant parfois une main rompue aux formes byzantines.

Les placages, les dallages et les mosaïques de la Grotte furent sans doute aussi renouvelés à cette époque. On ne conçoit pas, en effet, que l'on ait laissé la Grotte dans le triste état où elle devait se trouver au XIIIe siècle, alors qu'on décorait si magnifiquement la Basilique. Au fond de l'absidiole, une mosaïque représentait, à la manière byzantine du temps, le mystère de la Nativité. La Vierge était étendue sur un lit, la tête appuyée sur le bras droit ; elle regardait avec un doux sourire l'enfant emmaillotté dans la mangeoire. Son visage coloré et plein manifestait qu'elle venait d'enfanter sans douleur. L'âne et le bœuf étaient là, les bergers aussi, ils avaient laissé leurs brebis à la garde du chien ; les rois Mages, le genou plié, offraient à Marie leurs présents. Au-dessus de cette mosaïque se détachaient les mots : « Gloria in excelsis Deo et in terra pax hominibus bonæ voluntatis [1]. »

L'autel de la crèche était une dalle de marbre supportée par quatre colonnettes. Au-dessous une petite partie du roc, encerclée dans une étoile de marbre, pouvait être baisée par les pèlerins. C'était là que le Sauveur était né. Un peu plus loin, par les trois trous dont était percée une plaque de marbre blanc, on pouvait baiser l'endroit où Marie avait déposé Jésus dans la mangeoire.

Certains souvenirs secondaires, en retenant l'at-

[1] Seul le mot *hominibus* a pu être déchiffré de nos jours par M. Clermont-Ganneau dans ce cul-de-four enfumé et dégradé. (*Bethléem*, p. 178).

tention du pèlerin, risquaient d'égarer sa piété. Ainsi, on montrait la pierre qui avait servi d'oreiller à l'Enfant-Jésus, le puits où était tombée l'étoile des Mages, la table de marbre sur laquelle Marie avait dîné avec les trois rois Mages, etc., etc.

Au nord du sanctuaire, les Chanoines réguliers de St-Augustin avaient installé leur couvent. On ne sait pas si la résidence de l'évêque était contiguë à la leur ou bien si elle se trouvait au sud de la Basilique. Le trône de l'évêque, du jour où la basilique fut devenue cathédrale, avait été installé au fond de l'hémicycle du chœur, derrière le maître-autel dédié à la Très Sainte Vierge.

En dépit de la présence d'un évêque à Bethléem, le patriarche de Jérusalem avait conservé le droit d'officier au sanctuaire de la Nativité le jour de Noël et, d'après le P. Abel, voici comment se déroulait au XII^{e} siècle cette solennité, durant l'existence trop éphémère du royaume latin :

La vigile au matin, le patriarche présidait au monastère du Saint-Sépulcre le chapitre solennel, où à l'annonce du martyrologe : *Jhesus Christus in Bethleem Jude nascitur,* tous les chanoines réguliers faisaient la prostration en rendant grâces à Dieu. Après quelques avis et la distribution des offices, le patriarche s'adjoignant le prieur, le chantre et deux autres chanoines du Saint-Sépulcre, se mettait en route pour Bethléem. Il n'était pas hors des portes de la Ville Sainte que le cortège s'était grossi des évêques suffragants, des abbés et d'un grand nombre de religieux de Jérusalem. Sous les murs de la citadelle, le roi, les grands de la cour et les chevaliers l'avaient bientôt rejoint, suivis de la foule des bourgeois, des manants, des pèlerins qui marchaient sous la conduite des Grands Maîtres des Ordres militaires et hospitaliers. Arrivé à Bethléem, le patriarche avec son entourage se rendait immédiatement à la Grotte pour y prier quelques instants ; il assistait ensuite aux premières vêpres. Au milieu de la nuit, le son joyeux des cloches appelant le peuple à l'office, la Basilique s'emplissait de fidèles aux costumes et aux langues les plus variés. L'évêque de Bethléem, une fois les matines dites, descendait avec son propre clergé vêtu d'ornements sacrés dans la Grotte de la naissance du Sauveur pour y chanter la messe de la nuit : *Dominus dixit ad me.* Une grande procession s'organisait aussitôt après cette messe. L'assistance, munie de cierges, de lanternes, de flambeaux de toutes sortes, descendait au Champ des Pasteurs, à l'église du *Gloria in excelsis,* où avait lieu la station de l'aurore. C'était à un des prélats les plus considérables parmi les invités ou les pèlerins que l'on offrait de chanter la messe : *Lux fulgebit.* Tout le monde remontait ensuite à Bethléem. Pendant les heures canoniales, le patriarche de Jérusalem se disposait à célébrer, de concert avec ses assistants attitrés, la messe du jour *Puer natus est,* à l'autel majeur de la basilique. Au cours du pontifical, auquel on donnait la plus grande solennité possible, des jeunes gens montés sur le toit du chœur faisaient descendre d'une ouverture une étoile dorée qu'ils agitaient continuellement d'orient en occident, au chant cent fois répété du *Gloria in excelsis* [1].

§ 2. — *L'interprétation des Paraboles évangéliques*

Préambule. — En se servant de paraboles pour enseigner les foules, Notre-Seigneur n'a pas créé un nouveau genre littéraire. La parabole, *sorte de comparaison développée,* est aussi ancienne que le monde et aussi universelle que le langage. Avant d'être employée par Jésus, elle l'avait été par les conteurs, par les sages de l'Orient et les prophètes d'Israël [1]. D'ailleurs, on ne la trouve pas seulement dans la littérature sacrée de l'Ancien Testament ou dans la littérature rabbinique [2], on la rencontre également chez les classiques grecs et latins, en particulier chez Aristote, Quintilien et Cicéron. En hébreu, la parabole s'appelait *Machal,* d'où le pluriel *Mechalim.* C'était une sorte de récit, à la fois simple et profond, composé dans le but d'instruire mais mettant parfois un voile à sa clarté, restant tantôt incomplet ou tantôt suspendu et, pour ce motif, ayant parfois besoin d'explications ou de références ultérieures. Cette simple description du Machal hébreu suffit à montrer quel lien de parenté il y a entre lui et la parabole de l'Evangile. Les deux morceaux procèdent de la même méthode et visent au même but : instruire. A ce titre et pour cette raison, Mechalim et paraboles sont suffisamment intelligibles, mais il n'y a pas lieu d'être surpris si parfois ils sont un peu obscurs, un peu difficiles à saisir dans leur complexité ondoyante et dans leurs moindres nuances. Est-il besoin d'ajouter que si, par la forme, la facture, le genre littéraire, les paraboles de l'Evangile rappellent les Mechalim de l'Ancien Testament, elles les laissent bien loin derrière elles soit en raison du génie qui les a conçues, soit en raison de la doctrine qu'elles enseignent ? Elles dépassent ces productions littéraires de l'Ancienne Alliance de toute la transcendance de la Nouvelle dont un Dieu fut le héraut !

Et c'est pour nous une raison de plus de faire effort pour arriver à pénétrer les paraboles et à les

[1] *Bethléem,* p. 182-183. — Après la disparition du royaume latin de Jérusalem, Saladin et ses successeurs respectèrent le sanctuaire de la Nativité. Ils en tiraient de gros revenus, soit en rançonnant les pèlerins qui voulaient le visiter et y prier, soit en exigeant des chrétiens de fortes sommes sous menace de le piller.

Au XIII^{e} siècle, en 1227, on posa les portes actuelles, œuvre de deux Arméniens, et jusqu'au XIV^{e} siècle la Basilique de la Nativité eut peu à souffrir soit de ses nouveaux maîtres, soit des détériorations du temps, et elle conserva à peu près la fraîcheur et la splendeur dont elle était redevable aux Croisés.

Il n'en fut plus de même par la suite. Le délabrement de l'église commença avec le XV^{e} siècle. Bientôt la toiture fut en si mauvais état qu'il fallut la soutenir par des étais de bois dressés verticalement. Des brèches nombreuses laissaient pigeons et moineaux venir souiller de leurs déjections tous les recoins. Cette toiture fut refaite en 1480 et en 1671. Quant aux mosaïques et aux revêtements de marbre, indépendamment des détériorations inévitables au cours des âges, ils eurent à souffrir de plus en plus des rapines des Sarrasins, des Turcs et enfin des Chrétiens rapaces qui étaient malheureusement toujours avides d'un gain facile, si bien qu'au XVII^{e} siècle il ne restait plus, de tout le travail de restauration du moyen âge, que quelques revêtements dans les parties hautes de l'édifice. Aujourd'hui, tout a presque complètement disparu.

Et il a fallu vraiment, au cours des siècles, de la part de notre diplomatie, beaucoup de persévérance, de patience, de souplesse et de tact pour arracher à la malveillance des Mahométans les autorisations nécessaires pour faire au sanctuaire de la Nativité les réparations même les plus indispensables et les plus urgentes.

[1] Parmi les paraboles de l'Ancien Testament, nous devons signaler : Jud. IX, 7-21, apologue des arbres et du buisson ; — II Sam. XII, 1-15, histoire de l'homme riche et de la brebis du pauvre ; — II Sam. XIV, 4-21, histoire du fils meurtrier de son frère ; — I Reg. XX, 35-42, la parabole en action du prophète blessé jouée devant Achab ; — II Reg. XIV, 9-10, la fable de Joas sur le cèdre et l'épine du Liban ; — Is. V, 1-17, l'allégorie de la vigne.

[2] Cf. Buzy, *Introduction aux Paraboles évangéliques,* chap. IV, Les Mechalim rabbiniques, p. 135-169 (Paris, Gabalda, 1912).

comprendre dans tout leur ensemble et dans leurs moindres détails. Plus nous connaîtrons les lois du genre littéraire un peu spécial auquel elles appartiennent et qui les régissent, plus nous aurons de chances d'obtenir dans notre étude de fructueux résultats. Et puisque les paraboles constituent une partie importante de l'enseignement du divin Maître, il va de soi que le respect, la piété et la docilité avec lesquels nous devons accueillir cet enseignement, exigent de chacun d'entre nous, en tout premier lieu, de nous mettre en mesure de saisir le sens précis de la parabole, pour éviter de substituer notre propre interprétation à celle que N.-S. a voulu nous suggérer par la parabole elle-même ou par son contexte. Avouons que, sous ce rapport, certains de nos commentateurs et surtout de nos prédicateurs ne sont pas absolument exempts de tout reproche. Que de fois il leur est arrivé de tirer d'une parabole des leçons ou des conséquences insoupçonnées, peu en harmonie avec le récit parabolique et avec son contexte !

Aussi devons-nous savoir gré au R. P. Buzy, docteur en Ecriture Sainte, dont la thèse de doctorat en 1911, à Rome, fut à bon droit remarquée et avait pour titre *Introduction aux Paraboles évangéliques,* d'avoir posé dans la *Revue Biblique* [1] divers principes de nature à orienter l'exégète et le prêtre dans l'étude des paraboles évangéliques.

Nous allons à sa suite indiquer ici ces principes et nous essaierons de les illustrer par des exemples, pour mieux montrer tout le profit que l'on en peut retirer pour une saine interprétation des paraboles.

I. Genre littéraire auquel appartient la Parabole et explication du sens littéral. — Pour pouvoir interpréter correctement une parabole évangélique, il faut tout d'abord connaître les règles du genre littéraire auquel elle appartient. Il va de soi, en effet, que ces règles qui ont guidé l'auteur dans la composition de sa parabole doivent également guider le commentateur dans l'interprétation.

Or une parabole n'est pas habituellement le récit d'un fait réel. Sans doute elle peut parfois faire allusion à un événement historique ; certains exégètes l'admettent pour la parabole des mines de S. Luc et ils reconnaissent Archélaüs dans ce personnage de grande naissance qui s'en va dans un pays lointain pour être investi de la royauté [2]. Sans doute aussi, elle peut emprunter à des événements de la vie courante des détails réels ; mais elle joindra, d'ordinaire, à ces détails réels des détails fictifs. Le fait est frappant dans la parabole des dix vierges. Si, pour l'ensemble, la scène évangélique se déroule suivant le rituel matrimonial de l'époque, plusieurs incidents qui y sont mêlés sont inventés de toutes pièces pour les besoins de la parabole. Ainsi le sommeil des jeunes filles, pour mieux exprimer la venue inopinée de l'époux ; le refus d'huile de la part des vierges sages, pour indiquer la nécessité d'une préparation individuelle ; et enfin la fermeture de la porte, pour mettre davantage en lumière la gravité de la faute commise par une préparation insuffisante et non individuelle. En somme, la parabole compose ses tableaux en empruntant certains traits à la réalité de la vie historique, religieuse [1] ou sociale et en les complétant par certains autres suivant les besoins de la vérité qu'elle désire inculquer. La parabole ne saurait donc être tenue pour historique ni dans son ensemble, ni dans ses détails. Est-ce à dire toutefois qu'il faille confondre la parabole avec l'anecdote, la fable ou avec une composition purement fantaisiste destinée uniquement à récréer et à distraire ? Pas davantage.

[1] Cf. *Pour commenter les paraboles évangéliques (R. B.* juillet-octob. 1916, p. 406-422) ; — *Enseignements paraboliques (R. B.* janv.-avril 1917, p. 168-207). Nous avons déjà signalé ces articles à l'attention de nos lecteurs dans la nomenclature bibliographique contenue dans notre premier Bulletin scripturaire d'après guerre : *Ami* 1919, p. 782.

[2] Après la mort d'Hérode, Archélaüs désigné par le tyran pour lui succéder en Judée, en Idumée et à Samarie se rendit à Rome pour demander à l'empereur Auguste de confirmer le testament de son père. Une ambassade juive partit aussitôt pour supplier l'empereur de délivrer la Judée du joug des Hérode et de réunir plutôt la contrée à la province romaine de Syrie. Or, dans S. Luc, à côté du détail qui pourrait concerner Archélaüs, on lit également : « Mais ses concitoyens le haïssaient et ils envoyèrent après lui des députés chargés de dire : Nous ne voulons pas que cet homme règne sur nous. » (Luc, XIX, 14).

La parabole tient le milieu entre l'histoire et la fiction. Avant tout, elle veut instruire. Par là, elle se rattache au genre didactique. Mais, tout en voulant instruire, elle cherche à plaire : d'où les descriptions imagées et vivantes, souvent d'allure historique, dont elle émaille son récit.

Il est, en général, assez facile de dégager la leçon principale qu'elle veut inculquer ; il est plus délicat de donner à chacun des détails du récit sa véritable valeur, et pourtant, de la saine interprétation des détails dépend dans une certaine mesure celle de l'ensemble.

Le travail qui s'impose c'est donc, tout d'abord, l'explication aussi littérale que possible de la parabole. Il importe de saisir et de noter le sens précis des mots et des phrases et l'enchevêtrement des paragraphes. Il faut s'aider pour cela des données fournies par la philologie et la grammaire et recourir aux lumières que peut procurer l'histoire religieuse, politique ou sociale de l'époque, sans négliger d'interroger, à l'occasion, l'archéologie et la géographie. — On pourra consulter avec fruit, à ces divers points de vue, quelques ouvrages excellents : comme Schwalm, *La Vie privée du peuple juif à l'époque de Jésus-Christ* [2] ; Lesêtre, *La clef des Evangiles* [3]. Nous nous permettrons même de signaler, parmi les auteurs hétérodoxes, Edersheim, *The life and times of Jesus the Messiah* [4] et, surtout, Stapfer, *La Palestine au temps de Jésus-Christ* [5].

II. Recherche de l'idée principale. — Une fois le morceau compris jusque dans ses moindres

[1] Cf. la prière du pharisien et du publicain au temple de Jérusalem (Luc, XVIII, 9-14).

[2] Paris, Gabalda, 1910.

[3] Paris, Lethielleux, sans date.

[4] Longmans, Green and C°, London 1906. Thirteenth impression.

[5] Paris, Fischbacher, 8e édition, sans date.

détails et dans ses nuances les plus délicates, il faut dégager l'idée principale et la séparer des idées secondaires. Prenons, par exemple, dans l'évangile de S. Luc, la parabole de la drachme perdue (xv, 8-9). L'idée principale, c'est rechercher la drachme égarée et aussitôt qu'elle a été retrouvée se réjouir avec les amis. Le reste : allumer la lampe, balayer la maison, assembler les amies et les voisines, leur tenir un petit discours, constitue les idées secondaires et les détails accessoires.

Quand la parabole a été ainsi expliquée et analysée, on peut, à la lumière de l'idée principale, en dégager la leçon principale en s'aidant tout à la fois et du fait saillant du récit et des moindres indications contenues dans le contexte. Puis, comme toute parabole est une comparaison développée et que toute comparaison a deux termes, on cherche à découvrir ces deux termes. Le premier d'entre eux est toujours fourni par le fait matériel narré dans le récit; le second l'est, d'ordinaire, par le contexte, soit par la question qui a provoqué la parabole, soit par la morale qui la termine, soit par le récit lui-même.

Donnons quelques exemples.

Dans la parabole de *la drachme perdue* le premier terme de comparaison est fourni par le fait matériel raconté. Ce fait consiste dans les efforts déployés par la pauvre femme pour retrouver sa drachme perdue et dans la joie que lui cause la récupération de sa pièce, joie si grande qu'elle ne peut la garder pour elle seule et convoque parents et amies pour les inviter à se réjouir avec elle. Le deuxième terme est fourni par les paroles des Scribes et des Pharisiens qui provoquent cette parabole et les deux qui l'encadrent : celle de la brebis perdue et celle de l'enfant prodigue. Le divin Maître laisse les Publicains et les pécheurs s'approcher de lui pour l'entendre. Les Scribes et les Pharisiens scandalisés disent, en murmurant : « Cet homme accueille des pécheurs et il mange avec eux. » (Lc. xv, 2). Dépouillée de tout artifice littéraire, la parabole se ramène donc à la comparaison suivante : De même que la femme qui a perdu une drachme met toute diligence à la chercher, ne néglige aucun effort pour la retrouver et est dans une grande joie quand elle est de nouveau rentrée en sa possession ; de même, le Père céleste déploie toutes les ressources de sa Providence pour ramener les pécheurs égarés et, quand il y a réussi, il y a grande joie dans le ciel à l'occasion de leur conversion.

Ici, on le conçoit, le raisonnement est d'autant plus frappant que les efforts déployés sont loin d'être en rapport avec la somme perdue. Une drachme ne valait pas un franc de notre monnaie ! Si donc une femme se donne tant de peine pour récupérer une somme aussi insignifiante et éprouve tant de joie de l'avoir retrouvée, que ne fera pas le Père céleste pour ramener un pécheur, et quelle joie ne causera pas son repentir aux anges de Dieu !

Dans la parabole précédente, celle de la *brebis perdue* (Lc. xv, 4-7), l'argumentation est identique. De même que le berger qui a égaré une brebis sur les cent dont se compose son troupeau, laisse toutes les autres pour courir après celle qui lui manque et se réjouit grandement quand il l'a retrouvée ; de même Dieu poursuit avec persévérance le pécheur égaré et se réjouit avec toute sa cour céleste dès qu'il l'a amené à se repentir.

La parabole de l'*enfant prodigue,* prononcée dans les mêmes circonstances, présente un intérêt particulier. Elle fournit l'occasion de voir Notre-Seigneur user de l'argument *ad hominem.* Dans sa pensée, le fils aîné si jaloux de ses droits, si fier de sa vertu et de ses mérites passés, si mécontent des attentions de son père pour son frère repentant, est l'image exacte des Pharisiens tels que les dévoile Lc. xv, 2, et les témoins de la scène qui ont entendu leurs réflexions n'ont pu manquer de les reconnaître sous des traits aussi accusés. Jésus se contente, cette fois, de les désigner ainsi sans les prendre directement à partie, et ils ont certainement compris la verte leçon qu'il leur donnait. Quant au fils prodigue, il est la figure de ces pécheurs de toute catégorie qui se pressent sous les pas du Christ, et le père si accueillant, si bon, si sympathique est l'image de Jésus. Nous pouvons dès lors résumer ainsi l'argumentation de la parabole : de même que le fils aîné fut repris de son inqualifiable jalousie à l'égard de son frère cadet qui, revenu de ses égarements, était reçu à la maison paternelle non seulement avec cordialité, mais encore avec la plus vive allégresse ; de même, les Pharisiens sont repris, à bon droit, de leurs sentiments d'envie à l'égard des pécheurs qui, revenus à résipiscence, sont accueillis par le Seigneur avec des transports de joie.

Dans la parabole des *dix vierges* (Mt. xxv, 1-13), le second terme de comparaison est tiré non seulement du contexte mais aussi de la morale qui termine la parabole : « Veillez donc, car vous ne savez pas ni le jour ni l'heure » (ỷ 13). La scène nous reporte à l'époque du second avènement du Christ. Le premier terme de comparaison, idée principale du récit, c'est que les vierges sages peuvent seules se joindre au cortège nuptial, les vierges folles en sont exclues. On a, par suite, le raisonnement suivant : De même que, dans un groupe de jeunes filles, les sages purent seules se joindre au cortège nuptial dont les folles furent exclues, faute d'avoir tout prévu et préparé ; de même, pour être admis au cortège du Christ à la fin des temps et au bonheur céleste, il faudra être bien préparé et avoir tout prévu.

Enfin, dans la parabole *du Mauvais Riche et de Lazare*, le second terme de comparaison est, cette fois, tiré du récit (Lc. xvi, 19-31) ; il résulte du renversement des conditions que la mort produit entre le Riche et Lazare. La première partie du récit montre le Riche dans l'opulence, vêtu de pourpre et de fin lin, faisant chaque jour bonne chère ; à côté de lui, un pauvre, Lazare, est vêtu de haillons, couvert d'ulcères que les chiens viennent

lécher, et il désire se rassasier des miettes qui tombent de la table du Riche. On doit donc argumenter de la façon suivante : De même que le Riche, après une vie de luxe, est jeté dans la Géhenne où il sollicite l'aumône de Lazare et que Lazare, après une vie de souffrances, est porté au ciel et devient un objet d'envie pour le Riche ; ainsi la mort vient subitement renverser les conditions : le Riche échangeant son luxe pour la Géhenne, et le pauvre ses plaies et ses haillons pour le paradis. En conséquence, il ne faut pas se fier à la condition présente. Ce n'est pas à dire que la parabole ait l'intention d'énoncer ni d'inculquer une vérité d'ordre général ; elle ne dit pas qu'il en est toujours ainsi ; elle signale un cas précis, non un fait constant ; elle indique une possibilité qui peut parfois devenir une réalité, et, pour permettre aux riches présents ou futurs d'éviter de subir pareil sort, elle leur conseille de recourir, non pas à des moyens extraordinaires comme serait celui de désirer les avertissements d'un revenant d'outre-tombe, mais de prendre le moyen qui est toujours à leur portée, à savoir, la lecture de Moïse et des Prophètes et la mise en pratique de leurs avis.

Il est bon, toutefois, de ne pas exiger toujours une correspondance trop parfaite entre les deux membres de la parabole. On a coutume de dire, et non sans raison, que toute comparaison cloche. Or, il est tout particulièrement important de se rappeler cet axiome à l'occasion des paraboles évangéliques, pensées et rédigées par des Orientaux, à la langue imprécise, à l'imagination vive et fuyante. Lisons, par exemple, la parabole *du Bon Samaritain* (Lc. x, 25-37). Elle est provoquée par une question du Scribe à Jésus : « Et qui est mon prochain ? » (℣ 30). Jésus lui répond non pas en lui disant quel est son prochain, mais en lui disant qui il doit secourir, lui montrant en acte l'amour du prochain. Et, à ce Scribe ostensiblement si austère dans la pratique de la Loi, il propose comme modèle de l'amour tout pratique du prochain un Samaritain ! quelqu'un que bien certainement le Scribe n'aurait pas considéré comme son prochain. Ainsi, tout en ne répondant pas directement à la question posée, Jésus ne renseigne pas moins son interlocuteur d'une façon précise et frappante tout à la fois pour lui et pour ceux qui pouvaient l'accompagner.

La recherche de l'idée générale et de la leçon principale permettra souvent d'éviter de s'égarer dans le sens qu'il convient d'attribuer à une parabole et, parfois, de résoudre aussi des difficultés de critique textuelle. Dans la parabole des *deux débiteurs* (Lc. vii, 40-47), la Vulgate a traduit 47 b « remittuntur ei peccata multa quoniam dilexit multum, » faisant de l'amour de la pécheresse la cause et non l'effet de la rémission de ses péchés. Beaucoup de commentateurs catholiques, entre autres les PP. Knabenbauer et Fonck, ont suivi cette interprétation, faisant écho à la déclaration de S. Pierre Chrysologue : « Il est prouvé que l'amour détruit et efface tous les péchés. » Or dans le texte original nous avons ὅτι ἠγάπησεν πολύ. Le verbe grec est à l'aoriste et il désigne sans doute une action passée, mais non une action qui se perd dans un passé déjà lointain, supposant un amour antérieur à la rémission des péchés (amour dont ne parle pas d'ailleurs le récit évangélique, il est bon de le faire remarquer en passant). Ce verbe « elle a aimé » se réfère « uniquement, dit le P. Buzy, aux actes que la pécheresse vient d'accomplir dans la salle du festin. La preuve que cette interprétation n'est pas arbitraire, c'est que, dans la parabole même, le Sauveur se sert, à quatre reprises, de l'aoriste pour désigner ces actes d'amour [1]. » « Simon, dit-il, vois-tu cette femme ? Je suis entré dans ta maison et tu n'as pas versé d'eau sur mes pieds ; mais elle, elle les a mouillés de ses larmes (ἔβρεξέν) et les a essuyés (ἐξέμαξεν) avec ses cheveux. Tu ne m'as point donné de baiser ; mais, elle, depuis que je suis entré, elle n'a cessé (διέλειπεν) de me baiser les pieds. Tu n'as pas oint ma tête d'huile; mais, elle, a oint (ἤλειψεν) mes pieds de parfums. » (Lc. vii, 44-46). Toutes ces marques d'amour, ainsi énumérées, Jésus les résume d'un seul mot : « Elle a aimé, » ἠγάπησεν et, par conséquent, le sens du grec peut être rendu, pour éviter toute ambiguïté : « Il faut que de très nombreux péchés lui aient été remis puisqu'elle vient de témoigner un tel amour. »

Et cette traduction qui fait de l'amour *l'effet* et *non la cause* de la rémission des péchés est, d'ailleurs, la seule, notons-le bien, qui puisse cadrer avec le sens général de la parabole, ramenée à ses deux termes de comparaison. Ce sens est le suivant : De même que dans l'exemple de deux débiteurs à qui le créancier a gracieusement remis leurs dettes, la reconnaissance plus vive est l'indice d'une remise plus considérable, ainsi l'amour véhément, témoigné par cette pécheresse, est l'indice du grand pardon qui lui a été accordé.

Si l'on fait de l'amour la *cause* de la rémission des péchés, il faut supposer un changement d'orientation dans la pensée du Sauveur et les deux membres de comparaison de la parabole ne se correspondent plus, ce qu'il faut évidemment toujours éviter quand c'est possible. Dans cette hypothèse, le second membre deviendrait : « Ainsi l'amour véhément de cette pécheresse a été la cause de la rémission de ses péchés. »

Dès lors, la leçon qui se dégage de cette parabole, ce n'est pas que l'amour efface les plus grands péchés, mais, dit toujours, et avec raison il nous semble, le P. Buzy [2], c'est que cette prétendue pécheresse est en réalité une âme transfigurée, leçon d'ailleurs qui est toute à l'adresse du pharisien Simon scandalisé de voir une pécheresse oser se présenter aux pieds de Jésus. Simon juge d'après les « on-dit », d'après le passé. Il ignore que la pécheresse a changé, que ses larmes sont des larmes de repentir et d'amour, que sa cheve-

[1] *R. B.* 1917, p. 186.
[2] Cf. *R. B.* 1917, p. 187.

lure, autrefois instrument de péché, est vouée au service du Seigneur, que ses parfums, utilisés jadis pour rehausser ses criminels attraits, sont maintenant répandus pour Jésus.

Et l'on comprend que le Divin Maître puisse se prêter aussi facilement à ces effusions de tendresse. En outre, en disculpant cette femme, Jésus se défend lui-même contre les suspicions malveillantes de son hôte. Celui-ci faisait retomber sur Jésus le dédain dont il enveloppait la pécheresse. A son tour, Jésus bénéficie de l'apologie de la pénitente et il rétablit sa propre réputation de prophète que Simon lui contestait déjà dans son for intérieur.

III. Interprétation des idées secondaires et des détails accessoires, paraboliques et allégoriques. — Quand le sens général de la parabole a été nettement dégagé, il reste à étudier les idées secondaires et à examiner les détails accessoires. Ces idées et ces détails font corps avec la parabole ; ils ont pour but de faire mieux ressortir son enseignement et de le rendre plus vivant et plus impressionnant.

Tous ces détails ne sont pas à mettre sur le même pied. Certains sont purement littéraires, ils peuvent être négligés. Ainsi en est-il des paroles adressées à ses amis et voisins par le berger qui a retrouvé sa brebis et par la femme qui a retrouvé sa drachme ; ainsi en est-il également des questions adressées aux serviteurs par le fils aîné dans la parabole de l'enfant prodigue, ou du dialogue entre les vierges sages et les vierges folles à propos de l'huile. On peut poser, en règle générale, que tout détail est uniquement littéraire s'il n'intéresse pas la signification de la parabole, ou si celle-ci ne serait nullement modifiée du fait de sa variation.

A côté des détails littéraires, il y a des détails paraboliques et allégoriques. Les premiers sont purement comparatifs, ils concourent à préparer la leçon de la parabole, ils l'éclairent par comparaison et n'ont pour elle qu'un intérêt collectif. Les seconds, comme leur nom l'indique, jouent le rôle de symboles ou de métaphores, ils ont avec la réalité une correspondance particulière et étroite et il faut chercher ce qu'ils signifient.

Il y a des cas où le Divin Maître a donné la clef des détails allégoriques dont il se servait. Ainsi dans la parabole de la semence (Mt. xiii, 18-23). La semence, est-il dit, c'est la parole de Dieu ; le chemin sur lequel sont tombés des grains dévorés aussitôt par les oiseaux du ciel, est le symbole de ceux qui entendant la parole de Dieu ne la comprennent pas et du cœur desquels le Malin l'enlève. Le sol pierreux, c'est celui qui entend la parole, la reçoit avec joie, mais est inconstant. Les épines sont l'image de ceux qui entendent la parole, mais chez qui elle est aussitôt étouffée par les sollicitudes du siècle et la séduction des richesses. Enfin, la bonne terre, c'est celui qui entend la parole, la comprend et en qui elle porte des fruits au centuple.

Jésus a également expliqué à ses disciples les détails allégoriques de la parabole de l'ivraie (Mt. xiii, 36-43).

Mais, dans la plupart des autres cas, il a été réservé aux commentateurs de chercher et de trouver le sens des détails allégoriques en se basant sur la nature de l'image, sur le contexte, sur le sens et l'allure générale de la parabole. Il faut éviter avec soin, dans cette recherche et dans cette interprétation, les excès dans lesquels tombèrent les Alexandrins. Il ne faut pas vouloir donner à tous les détails un sens profond ; il y en a beaucoup, ne l'oublions pas, dont le seul but est de faire ressortir davantage l'action principale de la parabole. Quand la femme qui a perdu sa drachme allume sa lampe et balaie sa maison, il ne faut voir dans ces précisions qu'un moyen de mettre plus en relief son activité pour découvrir l'objet perdu. Vouloir chercher ce que signifient la lampe et le balai serait, en l'espèce, une véritable aberration. — De même, dans la parabole des vignerons homicides, tous les travaux faits par le propriétaire dans sa vigne sont, pour la plupart, des détails paraboliques et non des détails allégoriques. Ils doivent être pris non pas isolément mais collectivement. Ils montrent les soins dont la vigne est l'objet et ils laissent soupçonner de quelle sollicitude Yahweh a entouré Israël sa vigne de prédilection. Si, à la rigueur, on peut faire de la tour et du mur clos des détails allégoriques et voir, dans la tour une métaphore pour désigner Jérusalem, et dans le mur clos une figure du rempart qui entourait la ville sainte, on ferait certainement fausse route en voulant rechercher et indiquer ce que signifient le pressoir, la haie, l'action de bêcher, d'épierrer, de planter des ceps.

Il faut donc dans l'interprétation des détails des paraboles savoir tenir un juste milieu. Il serait tout aussi désastreux de vouloir nier, contre toute évidence, qu'il y a dans certaines paraboles des détails allégoriques qu'il serait profondément regrettable, en multipliant à l'excès les détails allégoriques, de risquer de transformer ces morceaux si simples et si vécus en véritables devinettes. Le mieux est de ne regarder comme allégoriques que les détails qu'une raison sérieuse et suffisante invite à traiter comme tels, et de considérer tous les autres traits particuliers comme des détails paraboliques à signification collective. Le détail parabolique est donc le cas le plus habituel ; le détail allégorique constitue l'exception.

A la condition de ne pas verser dans l'allégorisme à outrance comme aussi de ne pas refuser de le reconnaître de parti pris, on peut, en suivant d'aussi près que possible le texte évangélique, tirer des paraboles, à côté de la leçon principale, une ou plusieurs leçons secondaires suivant les cas. Evidemment, à ce point de vue, toutes les paraboles sont loin de se ressembler. Quelques-unes sont très courtes, telles : la parabole de la semence (Mc. iv, 26-29) et celles du grain de sénevé et du levain (Lc. xiii, 18-19 ; 20-21). Elles ne comportent qu'une leçon. De même que dans le cas de la

semence la terre toute seule produit son fruit, de même dans le cas du royaume. De même que le petit grain de sénevé devient un grand arbre, ainsi le royaume de Dieu modeste à ses débuts deviendra grand. De même qu'une poignée de levain fait lever une masse de pâte considérable, ainsi le royaume de Dieu a la vertu de transformer le monde.

D'autres paraboles, au contraire, sont riches et fécondes en applications et en leçons. Revenons sur celle des dix vierges déjà citée. Les vierges sages seules qui étaient bien préparées et qui avaient tout prévu ont pu se réjouir avec l'époux ; il en sera ainsi à la fin des temps, pour se réjouir avec le Christ et être admis dans son cortège. Les détails secondaires indiquent quel caractère devra revêtir cette préparation. Elle devra être suffisante et actuelle, il faudra que la lampe soit assez garnie pour avoir encore de l'huile quand l'époux se présentera ; elle devra être individuelle ; c'est en vain que les vierges folles demandent de l'huile à leurs compagnes, en vain aussi qu'elles courent en acheter dans les bazars. Quand elles reviennent, la lampe bien garnie, il est trop tard ; la porte est fermée et à la sévérité du châtiment on peut aisément deviner la gravité de la faute qu'elles ont commise par l'insuffisance de leur préparation.

Les paraboles de l'économe infidèle (Mt. XVIII, 21-35), des talents (Lc. XXV, 14-30), de la semence (Mt. XIII, 18-23), sont également très fertiles en leçons.

§ 3. — *L'illustration des Paraboles*

Les Paraboles illustrées, par Eug. Burnand. Edition approuvée par Mgr l'Evêque de Nancy et de Toul, avec Avant-propos par Eugène-Melchior de Vogüé, de l'Académie française. — Paris, Berger-Levrault, 1917. — Un vol. in-4° de XIX-147 p. avec 61 dessins, 11 planches hors texte. Prix : 20 fr. (majoration non comprise).

Au printemps de 1908, ces dessins d'Eugène Burnand, originaire du canton de Vaud (Suisse), furent exposés au Salon ; ils étaient destinés à illustrer le recueil de paraboles que vient de publier la librairie Berger-Levrault. M. de Vogüé a caractérisé en deux mots, dans son Avant-propos, tout leur mérite : ces dessins, a-t-il dit, sont « de la pensée » et « de la beauté » (p. VII).

Dans ses crayons, M. Burnand montre une maîtrise technique susceptible de satisfaire les plus difficiles ; il s'y révèle comme un véritable artiste qui connaît à fond son métier. Avec des moyens d'une sobriété étonnante, sans recherche aucune, il exprime et il communique sa vision intense de la vie. Il est, tour à tour, et avec aisance, paysagiste, animalier, portraitiste. Ses bœufs, ses ânes, ses chiens, ses moutons sont d'une vérité charmante ; ils témoignent d'une patiente observation de la nature. Ses paysages sont, tout à la fois, simples et pleins de poésie, telle cette forêt d'où le Bon Pasteur sort avec son troupeau, ou encore ces lointains qui ajoutent tant d'émotion aux scènes de l'Enfant prodigue et du Brûleur d'ivraie. Quant à ses portraits, on peut les examiner jusque dans leurs moindres détails, et en parler ainsi n'est certes pas en faire un mince éloge. Signalons tout spécialement le Trésor caché (pl. III), le Bon Samaritain (pl. IV), le Grand souper (pl. VI), le Mauvais riche (p. 96), le Pharisien (pl. VIII), le Festin des noces (p. 127).

M. Burnand n'a pas visé à l'irréalisable, à la représentation de Jésus, des actes et des souffrances de son martyre. Ce fut, on le sait, un peu le tort de Bida et de Tissot et l'une des causes de leur insuccès partiel. Il n'a eu d'autre ambition que de faire revivre ces petites scènes de mœurs dans lesquelles le Maître a concrétisé sa doctrine pour la mettre à la portée des plus simples. Il a su interpréter la pensée de Jésus et la généraliser en faisant de ses personnages des gens de tous les temps et de tous les lieux, dans lesquels peut se reconnaître le citoyen de toute nation. Peu nombreux, d'ailleurs, sont ces personnages. En dehors de quelques sujets qui en réclamaient une plus grande quantité, comme le grand souper, l'entrée de l'époux, le sommeil des vierges, on voit reparaître les mêmes acteurs dans la plupart des scènes : quatre ou cinq vieillards, autant de jeunes hommes, autant d'enfants, une femme âgée, une jeune fille. La monotonie qui en résulte est compensée par le grand avantage de conserver un air de famille à ces serviteurs de la doctrine du Maître.

Pour certaines scènes où des artistes de talent avaient exercé leur génie, la tâche de M. Burnand était quelque peu délicate. Il faut convenir qu'il s'en est tiré le plus souvent à son avantage, car il n'a pas cherché à être original mais à être vrai. Ses planches sur l'Enfant prodigue peuvent soutenir honorablement la comparaison avec celles de ses devanciers. Quant aux sujets plus simples, qui ont moins tenté les peintres d'autrefois, il les a tous abordés et on a quelque peine à indiquer ceux où il a le plus excellé. Toutefois, il semble que sa planche sur la drachme perdue mérite une mention toute spéciale.

En somme, dans son illustration des Paraboles évangéliques, M. Burnand a su allier une incomparable noblesse d'expression à la franchise d'un dessin réaliste et son œuvre, où l'art a toute la délicatesse qu'inspire le sens religieux et toute la vérité qui découle d'un réalisme de bon aloi, mérite de figurer à côté de celle de Tissot sur nos Saints Evangiles.

§ 4. — *Les Ecoles Bibliques*

I. A Rome. — Les cours ont repris à l'Institut Biblique le 4 novembre. Le nouveau président de l'Institut est le P. Fernandez, qui a succédé au P. Fonck le 9 décembre 1918. Les professeurs sont : les PP. Fernandez, Fonck, van Laak, Vaccari, Murillo, de Fonseca, Poiver, Joüon, O'Rourke, Neyrand, Deimel.

Des conférences publiques seront données : le 11 janvier 1920, par le P. Murillo sur le Serviteur de Yahweh en la deuxième partie d'Isaïe ; le 18 janv., par le P. Poiver sur les coutumes des Arabes et la Bible ; le 25 janv., par le P. de Jerphanion sur les douze apôtres dans l'iconographie chrétienne ; le 1er février, par le P. Deimel sur les symbolismes religieux des Babyloniens ; le 8 fév., par le P. Vaccari sur l'évolution exégétique de S. Jérôme ; et les 19 et 26 fév., les 4, 11 et 18 mars, par le P. Deimel sur l'histoire de Sumer et d'Accad à l'époque des Préabrahamites.

Avec l'année 1920, l'Institut Biblique va inaugurer la publication d'une revue trimestrielle qui aura pour titre *Biblica*. Elle paraîtra en quatre livraisons, d'environ 128 pages, formant un volume de plus de 500 pages. Le prix de l'abonnement sera de 18 lires pour l'Italie et de 20 lires pour l'étranger. Le siège de rédaction sera à Rome à l'Institut Biblique, Piazza Pilotta, no 35. Chaque no de la revue contiendra : — 1o des travaux originaux sous forme d'articles et de notes ; — 2o une bibliographie divisée en recensions complètes, en courtes notes et en index bibliographique. Des bulletins spéciaux mettront de temps à autre les lecteurs au courant des publications principales sur une question déterminée ; — 3o une chronique des événements intéressant les Biblistes tels que : fouilles, nouvelles de Palestine, entreprises scientifiques, etc. Les articles seront rédigés en latin, en français, en allemand, en anglais, en espagnol, en italien. Les articles rédigés en une langue moderne seront toujours suivis d'un court résumé en latin. Par son programme, *Biblica* semble devoir être le pendant de la *Revue Biblique*, publiée depuis 1892 par les PP. Dominicains de l'Ecole Biblique de Jérusalem (Paris, Gabalda). Nous faisons des vœux pour que la nouvelle revue contribue, elle aussi, puissamment au développement des Etudes Bibliques et nous souhaitons que la très large collaboration à laquelle elle fait appel lui assure une valeur de tout premier ordre et un succès considérable.

Enfin, par une lettre du 29 juin 1918, S. S. Benoît XV a invité le P. Fernandez à réaliser au plus vite la mission dont l'avait chargé Pie X, à savoir, la création à Jérusalem d'une succursale de son Institut pour permettre aux élèves qui ont suivi les cours de Rome de parfaire sur place leurs connaissances par l'étude de la géographie, de l'archéologie et de l'épigraphie sémitique. Dans la pensée du Saint-Père et dans celle des dirigeants de l'Institut Biblique, cette succursale de Jérusalem *ne doit pas être une véritable Ecole Biblique,* « quæ quidem domus non sit veri nominis schola in qua omnes de re biblica tradantur disciplinæ, » mais seulement un complément de l'Institut de Rome, « sed tanquam accessio quædam sit et quasi complementum istius Instituti Romani. » Elle ne visera donc nullement à concurrencer l'Ecole Biblique des PP. Dominicains, établie dans la Ville Sainte depuis l'année 1890, et dont les services et les mérites sont si hautement appréciés.

II. A Jérusalem. — L'Ecole Biblique des Dominicains a repris elle aussi ses cours au début de novembre. Le Directeur en est toujours le P. Lagrange. Avec lui enseignent les PP. Dhorme, Vincent, Abel, Carrière, Savignac, Jaussen. Des promenades archéologiques, des excursions et des voyages plus étendus seront, comme d'ordinaire, organisés au cours de l'année scolaire. A l'occasion de la reprise des cours, le P. Lagrange a reçu du P. Theissling, Maître général des Frères Prêcheurs, une lettre dont il convient de citer les passages suivants :

Très Révérend et Cher Père,

Je suis heureux de pouvoir saluer votre retour au couvent de Saint-Etienne et la reprises des études à l'Ecole Biblique de Jérusalem.

Les loisirs que vous créa la violente séparation du théâtre de vos travaux ne furent pas, il est vrai, un temps perdu pour les Etudes Bibliques. Pendant que les échos de la guerre remplissaient le monde entier, vous avez donné au public, outre divers ouvrages moins importants, les Commentaires sur l'épître aux Romains et sur l'épître aux Galates [1], deux volumes de tout premier ordre, où la sûreté de la doctrine théologique, unie à l'érudition la plus étendue, vous a mérité des éloges unanimes.

Bien que privé de presque tous vos collaborateurs, vous avez soutenu la publication de la *Revue Biblique* à une époque où tant d'autres organes scientifiques se voyaient contraints de suspendre leur publication... Aussitôt la guerre terminée... vous avez immédiatement repris ces conférences de Saint-Etienne qui jetèrent un lustre spécial sur notre Ecole Biblique.

Les circonstances mêmes de l'heure présente vous furent un stimulant aux études que nous attendons de vous. Le vieil Orient s'éveille... il va se mettre à l'unisson avec les sociétés modernes et perdre, par conséquent, cette civilisation antique qui était le témoignage vivant de l'état social du peuple d'Israël sous l'A. T. et à l'époque de N.-S. Les ruines elles-mêmes disparaîtront en partie... Aussi ceux qui veulent connaître l'antique Terre Sainte doivent, sans tarder, aller l'étudier sur place.

J'espère donc que les étudiants ne vous feront pas défaut. Nos professeurs, de leur côté, se feront un point d'honneur de tenir haut le renom de l'Ecole. Les yeux fixés sur les enseignements du Siège apostolique — tels les Mages marchant à la suite de l'étoile — ils auront à cœur de se pénétrer toujours plus de la parole révélée afin que la connaissance et l'amour de N.-S. J.-C., but suprême de toutes nos études, aille toujours croissant et se perfectionnant dans leurs âmes, dans celles de leurs élèves, et, par eux, dans toute la sainte Eglise.

Je vous bénis, etc.

§ 5. — *Récente publication : le* Manuel Biblique

Nous avons grand plaisir à signaler sans retard à nos lecteurs l'apparition du *Manuel Biblique*, t. II (en deux parties) [2], de MM. Brassac et Ducher. Ces deux volumes étudient les livres historiques

[1] Nous avons déjà parlé du commentaire sur l'épître aux Galates, *Ami* 1919, p. 909-911. Nous parlerons prochainement du commentaire sur l'épître aux Romains.

[2] 2 vol. in-12 de 317 et 535 p. Prix 3 f. 50 chaque volume avec majoration *temporaire (?)* de 50 % (!!!), Paris, Roger et Chernoviz, 95, boulev. Raspail.

de l'A. T. à l'exception du Pentateuque, les livres didactiques et les livres prophétiques. Nous en reparlerons ; mais dès maintenant nous ne craignons pas d'affirmer que cet ouvrage constitue un progrès très réel sur les anciennes éditions du *Manuel Biblique*. Il doit prendre place dans toutes les bibliothèques sacerdotales.

LITURGIE

Q. — 1° Que penser de l'usage de se servir de l'encensoir aux messes et saluts, sans que l'encensoir soit allumé ?

2° Peut-on approuver qu'il n'y ait point de lampe du sanctuaire, sous prétexte que l'huile est chère ?

3° Peut-on approuver l'usage de célébrer la sainte messe, ayant comme luminaire deux bougies... plus ou moins bien dissimulées dans deux souches ?

R. — Ad I. Nous avouons ne pas comprendre qu'on ose jamais ériger en système ce qui en somme ne serait qu'une vraie parodie de l'hommage qu'on rend au Saint-Sacrement par l'offrande de l'encens.

Ad II. Cette question de la lampe du Saint-Sacrement étant renvoyée et soumise par Rome à la prudence des Evêques, dans les circonstances spéciales que nous traversons, on ne peut suivre d'autre direction que celle qui est tracée par l'autorité diocésaine. (S. R. C., 23 fév. 1916).

Ad III. On peut tolérer l'usage des souches ou cierges postiches à condition qu'ils renferment de vrais cierges de cire liturgique. (S. R. C., 11 mai 1878, n. 3448, ad XIII).

Q. — 1° Il me paraît bien sévère (Tit. IV, n. 3, au sujet des solennités transférées au dimanche qui suit l'incidence de certaines fêtes) de dire que désormais tout dimanche *majeur* (et non plus seulement ceux de 1re classe) empêche le chant de la messe propre d'une fête transférée quant à sa solennité. L'Immaculée-Conception, par exemple, ne pourra-t-elle plus avoir sa solennité le dimanche que si le 8 décembre est lui-même un dimanche ?

2° Il y a, même Titre, n. 5, une locution liturgique qui me paraît bien obscure : « Dominicæ, etiam quoad Officium, repositæ. » Il ne s'agit pas là, à coup sûr, des féries « ubi primo reponenda est Missa Dominicæ impeditæ. » Quant aux cas où l'on peut avoir à « reposer » un dimanche « etiam quoad Officium », à ma connaissance il n'y en a que deux : 1° le dimanche dans l'Octave de Noël, dont l'office est reposé au 30 décembre, quand il arrive entre le 25 et le 28 ; et 2° le dimanche qui se rencontre entre le 1er et le 6 janvier, dont l'office est fixé à la Vigile de l'Epiphanie. Mais le premier rentre dans la catégorie des « Octavæ privilegiatæ » qui interdisent déjà les messes votives privées ; le second est compris dans les Vigiles privilégiées, qui ont le même pouvoir.

Pourriez-vous donner quelques clartés là-dessus ?

R. — Ad I. Nous pensons que les Rédacteurs d'Ordos n'auront pas à modifier leur manière de faire pour la solennité de l'Immaculée-Conception, ni pour les solennités réglées par l'indult bien connu du cardinal Caprara ; mais ils continueront à suivre l'ancienne pratique. Le Canon 22 dit en effet : « Lex generalis nullatenus derogat locorum specialium et personarum singularium statutis, nisi aliud in ipsa expresse caveatur, » et dès lors le Tit. IV, n. 3 allégué ici ne semble pas toucher la France, puisque les solennités sont réglées par des indults particuliers, et qu'on ne lit pas dans la nouvelle rubrique que telle est la règle, *nonobstant tout statut contraire*. C'est du reste la doctrine déjà communément enseignée par les auteurs. (Gousset, *Théol. morale*, tom. I, n. 214, etc.).

Ad II. Vous nous demandez : quel peut bien être, en dehors du Dimanche dans l'Octave de Noël et du Dimanche entre la Circoncision et l'Epiphanie, le dimanche qui étant reposé « quoad officium » est vraiment susceptible d'empêcher la célébration des messes votives privées ? Ce dimanche est, ou bien un dimanche après l'Epiphanie qui, empêché par l'incidence de la Septuagésime et ne pouvant avoir une place après le 23e Dimanche de la Pentecôte, est anticipé avec les privilèges propres au dimanche, ou bien le 23e Dimanche après la Pentecôte qui, n'ayant pas de place lui-même pour être célébré à l'incidence, s'anticipe également pour céder l'office au 24e Dimanche.

Q. — Le lundi 3 février dernier (S. Blaise, simpl.) nous avions dans l'Ordo : « *Incipit Epist. ad Philipp.*, cum resp. fer. occurr. » Ne devait-on pas dire les répons du dimanche précédent comme étant ceux de l'*Incipit* empêché ?

R. — C'est bien les répons du dimanche qu'on devait dire le 3 février, parce que l'*Incipit* d'un dimanche, même transféré en semaine par suite d'un empêchement qui se rencontre à son incidence, ne s'en sépare jamais : « Responsoria de qualibet Dominica... semper cum Lectionibus de ipsa Dominica dicuntur, etiamsi hæ infra hebdomadam reponantur. » *(Variationes...)*

Q. — 1° A quoi sont tenus par rapport au Titulaire de la cathédrale les religieux curés des paroisses du diocèse ? Certains disent que, comme les prêtres séculiers, ils sont tenus à faire l'office du Titulaire de la cathédrale double de 1re classe avec octave. D'autres disent qu'ils doivent se contenter de faire cet office sans octave. Plusieurs enfin distinguent entre la célébration de la messe et le bréviaire. *Quid ?*

2° Dans ce même diocèse, le Titulaire de la cathédrale est S. Louis. D'autre part, le Cœur Très Pur de la B. V. M. double de 1re cl. avec octave est Titulaire de la Congrégation à laquelle appartiennent ces religieux. Quelquefois ces deux fêtes tombent le même jour. Quelle est la fête alors qui doit être préférée et celle qui doit être renvoyée : *a)* pour les religieux attachés au service de la cathédrale ; *b)* pour les religieux enseignant dans un collège ? Est-ce pour tous le Titulaire de la cathédrale qui doit être préféré ?

R. — Ad I. Les religieux curés des paroisses ne doivent, *comme religieux*, faire que l'office du Titulaire de la cathédrale sous le rit de 1re cl., sans octave. (S. R. C., 22 mai 1841, n. 2829 ;